

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
DE MONTRÉAL

## SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. — II Titulaires d'églises paroissiales. — III Prières des Quarantes-Heures. — IV De la tenue des fidèles pendant les offices de l'Eglise (à suivre). — V Le Patronage Saint Vincent-de-Paul en 1911. — VI L'Héroïsme en soutane. — VII Une protestante guérie à Lourdes.

## OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 4 février

Après l'aspersion, bénédiction des cierges et procession avec cierges allumés.

On tient aussi son cierge allumé pendant la procession; **de plus pendant** le chant de l'évangile et depuis la consécration jusqu'à la communion, à la messe de la Purification, **non à celle du dimanche, ou du titulaire.**

Messe de la **Purification** (du 2 février), **double de 2e cl.**; mém. du dim. de la Septuag. et de saint André Avellin; préf. de Noël; **dernier Ev. du dim.** — Aux II vêpres de la Purification; mém. 1o de sainte Agathe, 2o du dim., 3o de saint André Avellin; ant. **Ave, Regina.**

## TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 11 février

**Diocèse de Montréal.** — Du 6 février, sainte Dorothee; du 10, sainte Scholastique **Valentin.**

**Diocèse d'Ottawa.** — Du 11 février, Notre-Dame de Lourdes (Cunning's Bridge et Cyrille).

**Diocèse de Saint-Hyacinthe.** — Du 7 février, saint Romuald (West Farnham).

**Diocèse des Trois-Rivières.** — Du 6 février, saint Tite.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 11 février, Notre-Dame de Lourdes (Fecteau's Mills).

Diocèse de Nicolet. — Du 9 février, saint Cyrille (Wendover).

Diocèse de Joliette. — Du 8 février, saint Jean de Matha. J. S.

#### PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	30 janvier.	— Villa-Maria.	
Jeudi,	1 février.	— Couvent du Sacré-Coeur, rue Saint-	
Samedi, . . . . .	3 " "	— Repentigny.	(Alexandre.
Lundi,	5 " "	— Congrégation de Notre-Dame, Mai-	(son-Mère.

### DE LA TENUE DES FIDELES

#### PENDANT LES OFFICES DE L'EGLISE

1. On se demande souvent quelle doit être la posture des fidèles aux offices. Peuvent-ils suivre leur caprice, ou au moins l'inspiration de leur piété, surtout lorsqu'il n'y a pas, au chœur, de clergé, qui supplée à leur initiative ?

L'Eglise, qui est chargée de régler en détail le culte public, a eu soin de déterminer les diverses postures que doivent prendre les fidèles aux offices. On le comprend, la raison elle-même exige que les fidèles qui viennent à l'église rendre à Dieu, ou à ses saints, un culte commun, en union avec le pontife ou le ministre, prennent, comme le clergé les diverses postures que demandent la nature des rites et le sens des paroles qui les accompagnent. De la sorte, tous les fidèles réunis à l'église ne forment qu'un seul corps, dont tous les membres éprouvent les mêmes sentiments et les manifestent de la même manière. Ces réunions rappelleront que, comme les premiers chrétiens, les fidèles de tous les siècles ne font qu'un cœur et qu'une âme (1).

(1) C'est le témoignage que rend saint Luc dans ses *Actes des apôtres*

2. Généralement on est debout pour les prières qu'on adresse directement à Dieu ou à ses saints, à genoux pour des paroles qui expriment plus particulièrement l'adoration, la foi ou un profond sentiment d'humilité ou de contrition, enfin assis lorsque les paroles sont plutôt narratives qu'invocatives.

3. Le *Missel* et le *Cérémonial des évêques* (2) indiquent fréquemment, surtout pour la messe, les diverses positions que doivent prendre non seulement le clergé, mais aussi le peuple fidèle pour qui d'ailleurs est institué le culte public. On s'y conforme généralement, en ce pays, et peut-être mieux que dans d'autres, surtout à la messe et aux vêpres de chaque dimanche et fête d'obligation, mais on peut y désirer plus d'uniformité et surtout qu'on observe ces mêmes règles dans les autres offices. C'est pour faciliter ce progrès édifiant et par suite très désirable que, à la demande de plusieurs, on présente ici, avec les règles précises de la liturgie, des conseils et des suggestions qui les compléteront heureusement (\*).

Commençons par les règles générales qu'on doit observer dans toute assemblée religieuse aussi bien que dans une visite isolée à l'église.

---

(chap. IV, v. 42) des fervents chrétiens de Jérusalem que leur ardente charité avait portés à mettre d'eux-mêmes leurs biens en commun.

(2) Le *MISSALE ROMANUM* dans ses *Rubricae generales*, titre XVII et le *CAEREMONIALE EPISCOPORUM* livre I, chap. V et livre II, chap. VII, contiennent les principaux mouvements que doivent observer le clergé et les fidèles aux offices de l'église, surtout à la messe. Il y a trois siècles, un cérémoniaire indiquait par des signaux au peuple quand il devait s'asseoir, se lever, ou s'agenouiller. Maintenant ces signaux se donnent au chœur et suffisent aux fidèles de la nef qui doivent y être attentifs.

(\*) L'auteur a fait cette étude, à la demande d'un zélé curé de Montréal qui se propose d'en distribuer des exemplaires à tous ses paroissiens. Mais on a cru préférable de rédiger ce travail avec plus de détails à l'usage du clergé et d'en faire ensuite un résumé disposé en un format plus petit et plus commode pour les fidèles auxquels on voudra bien les distribuer.

## I. — REGLES GENERALES

4. Ces règles peuvent se grouper sous quatre titres. On remarquera que plusieurs indications ne sont que les éléments de la politesse, mais ce n'est pas à l'église qu'on peut y manquer.

5. TOILETTE. — La pauvreté des habits n'est pas une raison de manquer les offices de l'église, surtout la messe d'obligation, vu que le coeur glorifie Dieu plus et mieux que les vêtements. — D'autre part les riches doivent, pour offrir leurs hommages et demander pardon au Dieu humble et pauvre, revêtir une toilette plus simple que celle qu'ils portent dans une réunion mondaine, pour se faire admirer ou éclipser des rivales. Il faut éviter de porter une parure ridicule, ou une coiffure qui empêche ses frères de suivre les cérémonies. Paraître à l'église avec une toilette indécente est une insulte à la morale comme à la sainteté du lieu.

6. ENTRÉE À L'ÉGLISE. — On doit s'efforcer d'arriver à temps à un office, comme à un dîner, ou à un rendez-vous profane. Si l'on s'arrête sur le portail de l'église, il faut entrer avant que l'officiant arrive au chœur. On doit se recueillir dès l'entrée, se découvrir à temps (à moins de rigueur spéciale de la saison), faire pieusement le signe de la croix avec de l'eau bénite (3), ne pas observer les présents ou les absents, ne saluer aucune connaissance, à cause de la dignité plus grande du Maître de la maison. Il faut faire avec esprit de foi la genuflexion (du genou droit, à moins d'infirmité) jusqu'à terre et sans incliner la tête, à l'endroit où l'on s'arrête (on l'omet si l'on vient de la faire en passant devant l'autel), ou

---

(3) Avoir l'intention de gagner l'indulgence de 100 jours, chaque fois qu'on fait le signe de la croix avec de l'eau bénite en prononçant les paroles usuelles. On gagne 50 jours chaque fois qu'on le fait sans eau bénite.

la génuflexion à deux genoux (prostration) avec une inclination de tête (non du buste), lorsque le saint Sacrement est exposé, ou lorsqu'on est en vue d'un prêtre qui distribue la communion, ou élève l'hostie ou le calice à la messe, ou pendant un petit salut.

7. SÉJOUR À L'ÉGLISE. — Il faut faire le signe de la croix sans incliner la tête (ni pendant ni après). On devrait réserver les multiples prières de dévotion privée pour les visites isolées, ou des exercices domestiques. Il est préférable de lire le texte même de tout office public dans un livre qui le renferme, comme le *Paroissien romain très complet*, l'*Office divin* (avec explications), le *Recueil pieux*, le *Missel des fidèles*, le *Missel et Vespéral*, l'*Année liturgique* (de Villien ou de Dom Guéranger), etc., afin d'honorer Dieu de la même manière que le célébrant, et en retirer plus de fruits. Il faut se tenir droit assis (non de côté ou un bras étendu), debout (non sur un seul pied), ou à genoux (sans soutenir sa tête de la main, ni s'incliner). En tenant son livre, à deux mains, on évite la mauvaise habitude de tenir l'autre derrière le dos ou dans une poche, en disant le chapelet, on peut, ou se croiser les bras ou réunir les mains en avant. On doit aussi éviter de tousser, de se moucher, d'éternuer avec bruit, de cracher sur le pavé, de parler sans une véritable utilité (à voix basse). C'est surtout à l'église qu'il faut bien faire les différents signes de croix (sans remplacer les petits par le grand). On sera fidèle à observer sans retard les mouvements indiqués par les signaux. Il convient d'enlever ses gants pour se confesser, communier et agir comme parrain ou marraine (au baptême et à la confirmation).

Il est louable de se conformer, pendant les offices, au clergé pour les signes de croix et les inclinations qu'il serait trop long d'indiquer ici. A la messe, ceux qui ne chantent pas font le signe de la croix

à la fin de la récitation par le célébrant (et eux-mêmes) du *Gloria*, du *Credo* et du *Sanctus* (ceux qui chantent ne le font qu'à la fin du chant du *Gloria*, du *Credo* et au *Benedictus* (après l'élévation).

Il vaut mieux ne pas tenir compte des messes basses qui se disent en même temps que l'office auquel on assiste. Pour entendre une messe privée pendant un office public, on va plutôt se placer auprès de l'autel, afin de ne pas rompre l'uniformité des mouvements de l'assemblée principale.

Il n'y a pas lieu de faire de génuflexion (ni de prostration) en changeant de place, même en passant d'une allée à une autre (en quêteant), si l'on ne passe pas devant un autel qui exige cette génuflexion (ou cette prostration). On ne s'arrête à un petit autel où l'on dit la messe, que lorsqu'on y passe au moment de l'élévation, ou pendant qu'on y distribue la communion; il suffit alors de s'agenouiller pour l'élévation, ou de faire la prostration à la communion, et de continuer ensuite son chemin (à moins qu'il ne reste qu'un petit nombre de communicants et qu'on puisse attendre). On fait une simple génuflexion devant une relique de la vraie Croix, mais un salut seulement devant une relique de saint, ou la statue de l'enfant Jésus, ou la statue ou le tableau d'un saint entourés de lumières.

8. SORTIE DE L'ÉGLISE. — Il ne faut jamais, après un office, sortir avant le départ du célébrant. On fait la génuflexion (ou la prostration de la manière et dans les cas indiqués plus haut) à l'endroit d'où l'on part (on l'omet si l'on doit la faire en passant devant l'autel). Il faut en sortant, rester recueilli, ne saluer personne et ne pas prendre d'eau bénite; on doit éviter de se couvrir trop tôt (à moins que la rigueur de la saison ne l'exige).

(A suivre).

Chambly.

L'abbé JOSEPH SAINT-DENIS.

## L'HEROISME EN SOUTANE



MR Augouard, vicaire apostolique du Congo supérieur ou de l'Oubanghi, a raconté à M. de Maizière le trait suivant, reproduit dans le *Gaulois* :

J'ai connu là-bas un de nos missionnaires qui fut un jour atteint de la maladie du sommeil. Cette maladie, vous le savez, ne pardonne pas. C'est la mort certaine, non pas brutale et franche, mais sournoise et traîtresse, la mort qui met six mois à torturer son patient. Ce Père vint me trouver et me dit :

“ Je suis perdu et viens vous demander de me renvoyer en France. Je regrette, frappé trop tôt, de n'avoir pu rendre service en ce pays du Congo, où ma foi chrétienne m'a appelé, mais j'ai pensé que je pourrais peut-être, comme moribond, servir la science. Je vous demande de m'envoyer à l'Institut Pasteur, avec l'ordre de se livrer sur moi, sur mon corps mourant, à toutes les expériences que les savants jugeront utiles pour découvrir le remède à la maladie dont je vais mourir. Je vous apporte l'autorisation signée de mon nom. ”

Après avoir hésité, j'ai pensé qu'il était de mon devoir de prêtre et de missionnaire d'accepter l'offre d'un tel héroïsme. Le Père fut envoyé à l'Institut Pasteur, où son nom est vénéré comme celui d'un martyr.

Pendant quatre mois, on se livra sur lui aux expériences les plus douloureuses, sans que jamais un cri d'angoisse ou de révolte s'échappât de ses lèvres fermées par un serment. Je ne sais si vous connaissez les ponctions lombaires que font les savants pour se renseigner sur l'état des liquides organiques. C'est une douleur atroce, une abominable souffrance. On les multiplia, sur le désir même du Père, et lorsqu'un jour, épuisé

et vaincu, il voulut malgré tout faire oeuvre de courage chrétien, il s'en alla un matin, au jardin du Luxembourg, relire le bréviaire. Le livre lui échappa des mains, et il tomba mort dans une allée, ayant terminé son apostolat.

— Puis-je dire le nom de ce prêtre ?

— Mais oui, puisqu'il est mort; il s'appelaît le P. Beauchesne.

---

## PATRONAGE SAINT-VINCENT-DE-PAUL EN 1911

---

### Oeuvre d'Apprentis dirigé par les Frères de Saint-Gabriel

131, rue Laguchetière-Ouest, Montréal.

---

Extrait du rapport présenté au Conseil de la Société Saint-Vincent-de Paul.

---

Monsieur le Président,

Monsieur l'Aumônier,

Messieurs,

Dès son origine, l'Oeuvre du Patronage adopta cette devise :

“ FAIRE PRIER. — FAIRE TRAVAILLER. — FAIRE JOUER ”.

Bien mise en pratique depuis plus de 19 ans, elle produit d'excellents résultats, comme vous avez pu le constater chaque année, en entendant la lecture du rapport annuel. Plusieurs fois les feuilles publiques ont loué l'Oeuvre. Une chose incontestable et incontestée, c'est que le Patronage fait du bien et jouit d'une bonne réputation. A tous ceux qui nous demanderaient le secret pour arriver à de si beaux et si consolants



résultats nous leur dirions : notre secret est bien simple, il est dans notre devise citée plus haut.

FAIRE PRIER. — Levés à 5 heures et demie, les Apprentis disent une courte prière au pied du lit et font leur toilette. A 6 heures ils sont à la chapelle pour la prière du matin laquelle est suivie des litanies de la Sainte-Vierge et d'une petite méditation en rapport avec les besoins des jeunes gens. Le tout se termine par le chant d'un cantique connu. Aux prières du matin et du soir s'ajoutent celles avant et après les repas, avant la classe, etc. ; la messe plusieurs fois la semaine, la confession et la communion mensuelles, plus fréquentes pour ceux qui le désirent ; les offices paroissiaux les dimanches et fêtes ; deux retraites par année ; les nombreuses instructions du Chapelain de l'Institution ; les fêtes du Patronage ; les cours de catéchisme et d'histoire sainte ; les conseils et les avis donnés par le Frère Directeur. Les exercices de piété, les instructions sont toujours courts. Ceux qui connaissent la jeunesse, qui vivent avec elle, savent, par expérience, qu'il faut demander peu pour avoir bien. Les jeunes gens, à leur sortie du Patronage pourront continuer leurs pratiques de dévotion : ce sont celles d'un bon chrétien. Le Patronage doit être avant tout chrétien. Nous ne pensons pas qu'il soit possible de faire d'honnêtes citoyens, sans en faire tout d'abord de bons chrétiens, des chrétiens convaincus, des chrétiens sans peur et sans reproche. Nous pensons avec l'abbé Timon-David que " si l'on veut arracher les jeunes gens au monde corrompu et au péché, le seul moyen c'est de les pousser à Dieu ".

Anges gardiens visibles de leurs Apprentis, les Frères exercent sur eux la surveillance la plus active. Leur présence, leur influence, leurs conseils, leurs avis les maintiennent dans le devoir.

Un jeune homme qui a passé 3 ou 4 années de son appren-

tissage dans cette atmosphère toute chrétienne du Patronage est outillé pour les combats à venir de la vie. S'il le veut, après sa sortie, de l'Oeuvre, il ne déviara pas du bon chemin.

FAIRE TRAVAILLER. — Sitôt admis au Patronage, le jeune homme est placé et commence l'apprentissage de son métier. S'il a du coeur et de l'ambition, il s'adonne au travail avec goût, assiduité et succès. Suivis jusqu'à l'atelier, tenu en haleine, et par son patron qui contrôle son travail, et par ses maîtres qui contrôlent sa conduite, il contracte de bonne heure et comme sans effort, des habitudes de travail, d'ordre, de probité, d'économie, sans lesquelles l'ouvrier semble inexorablement voué à la pauvreté et à la misère.

Mais a-t-on jamais pensé au travail considérable que donnent aux Frères le placement, la visite d'une centaine de jeunes gens ? Travail qui n'est jamais fini parce qu'il recommence tous les jours pour les nouveaux venus ou les anciens qui perdent leur place ? Quelle patience il faut pour supporter les inconstants et ceux qui manquent d'ardeur au travail !

Nous voulons ici rendre un témoignage public de notre estime et de notre reconnaissance aux nombreux patrons qui emploient nos jeunes gens et qui savent nous aider, nous secourir. Ils comprennent notre oeuvre à la fois chrétienne et sociale. Nous n'avons qu'à nous louer des rapports pleins de courtoisie qu'ils entretiennent avec les Frères du Patronage.

FAIRE JOUER. — A ce nouveau qui est assis triste et pensif sur un des grands bancs de la salle de récréation, que faut-il pour l'acclimater, le faire sourire, l'attacher au Patronage ? Il lui faut la vie, le mouvement : le jeu. A cet autre qui arrive fatigué, ennuyé, découragé, peut-être après une longue et monotone journée d'apprentissage, que lui faut-il ? Oublier ces peines, ces fatigues, ces ennuis qui l'accablent. A lui aussi, il faut la vie, le mouvement : le jeu. Et le lendemain il aura

du coeur et des bras pour recommencer le dur labeur de la veille. La Providence a fait l'enfant et le jeune homme joueurs; il faut nécessairement que cet âge s'amuse. Au Patronage, l'apprenti trouve des camarades pleins d'entrain et de gaieté, des jeux appropriés à son âge, à sa force et à la saison. Pour l'été, un grand terrain de jeux à Saint-Arsène: Base-ball, foot-ball, lacrosse, courses, etc. Pour l'hiver de vastes salles remplies de jeux: pools, billards, dames, échecs et, à l'extérieur, pour les amateurs, le patin, le hockey, le traîneau.

Les plus difficiles, les plus remuants, les plus exigeants même trouvent de quoi contenter leurs besoins et oublient les fatigues d'une journée de travail. Les jeux occupent, intéressent le jeune âge; ils sèment la vie dans une maison d'éducation, y maintiennent le bon esprit et y attachent les jeunes gens. Heureuses les maisons d'éducation où l'on joue!

Présentement 101 jeunes gens trouvent au Patronage l'abri, la nourriture, l'entretien, la protection, l'instruction, l'éducation, la préservation dont ils ont besoin. Tous travaillent. La plupart de ces jeunes gens savent, par leur bonne conduite et leur application, montrer qu'ils apprécient l'avantage de leur séjour au Patronage.

Mais s'il se fait du bien au Patronage, c'est grâce aux nombreux Amis et Bienfaiteurs de l'Oeuvre, et, nous nous plaignons à le proclamer, les Conférences de Saint-Vincent de Paul tiennent la première place. A vous donc, Messieurs, nos plus sincères remerciements.

.....  
.....  
.....

Merci au Séminaire Saint-Sulpice, à la Banque d'Epargne

de la Cité, au Gouvernement Provincial et à la Cité de Montréal, qui sont toujours au nombre de nos principaux Bienfaiteurs.

Merci également à tous ces Bienfaiteurs qui ont voulu que leur générosité ne soit connue que de Dieu.

Comptant sur vos encouragements futurs, comme aussi sur votre zèle à faire connaître et à faire aimer l'Oeuvre du Patronage,

Je me dis avec respect,

Messieurs,

Votre très humble et très reconnaissant serviteur,

FRÈRE LUDOVIC,

*Directeur du Patronage.*

## UNE PROTESTANTE GUERIE A LOURDES



MLE Gertrude Kastner, de Berlin, raconte ainsi, dans *la Croix de Lourdes*, sa guérison et sa conversion :

Le 2 septembre, jour de mon abjuration, j'ai eu l'honneur de vous voir au Bureau des constatations, où vous m'avez demandé de vous envoyer, une fois rentrée en Allemagne, le récit de ma conversion. De retour à Charlottembourg depuis quelques jours, je vous envoie ce simple récit d'une guérison morale.

S'il est des personnes qui, devant la foi catholique reculent effrayées ou s'en détournent avec ironie, je voudrais leur dire : " J'ai souffert du même mal que vous, Notre-Dame de Lourdes m'en a guérie, dites-lui : " Faites que je voie ", et elle vous exaucera " .

Née dans le royaume de Saxe, le 6 juin 1884 et élevée par mes parents dans la religion luthérienne, j'ai perdu la foi à

18 ans, ne conservant comme dogme que la croyance à l'infini, c'est-à-dire l'infini de l'espace, peuplé par la matière dont l'existence remonte à l'infini des siècles, comme le mouvement sans lequel la matière ne produirait pas la vie qu'on observe partout. Comme conséquence du principe de chimie : Rien ne se perd, rien ne se crée—je n'admettais pas la création de l'univers par un être supérieur, à moins que l'on entende par celui-ci l'univers lui-même.

Comme morale, je m'étais donné la devise : " Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit ". Comme idéal, j'avais la volonté de me délivrer de toute tradition religieuse stupide. En conséquence, je croyais à la vie de Jésus, mais je n'admettais pas qu'il fût envoyé par le Père, qu'il fût Dieu lui-même, non ! Je croyais tout simplement qu'il était un homme comme tout autre, mais le plus parfait en vertu, en grandeur morale qui ait jamais existé, et qu'il était, par conséquent, un exemple pour tout le monde. Je ne croyais pas à ses miracles, que je regardais comme des fables.

Pendant de longues années, je me suis contentée de cette es-pèce de religion, puis, m'étant fiancée à un Français, catholique, je me suis décidée librement, fin avril de cette année, après avoir eu avec mon fiancé quelques entretiens sur les questions religieuses, à étudier la religion catholique, puis à devenir catholique.

Mes études ont commencé par la morale que j'ai trouvée admirablement belle ; puis est venu le dogme. Admettant cette religion dans toute son étendue, comme appui moral et comme philosophie, je me suis détournée de ses dogmes. Ma raison bornée voulait saisir les mystères de la Sainte-Trinité, de la présence de Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement, de l'Incarnation, de la Rédemption, et elle ne pouvait pas : la foi manquait. L'enfer, le purgatoire, le ciel, tout ceci avec tout le reste était mur de granit pour moi. Ce petit mot " pourquoi "

me hantait. Je suis même allée jusqu'à trouver partout de l'injustice de la part de Dieu. Comme j'avais la volonté ferme de devenir une vraie catholique, non de pure forme, mais de conviction, je n'ai pas manqué d'employer les moyens offerts par l'Eglise et que je regardais comme des remèdes : en premier lieu, la prière. Pas de résultat ! A part une fois, où, dans une circonstance douloureuse, j'ai pu prier, je n'ai toujours fait que prononcer des paroles vides, et bien souvent, je n'ai même pas pu prononcer ces pauvres paroles. Alors j'ai fini par me lasser, je suis retombée dans l'état dont je voulais sortir et j'ai cessé de prier...

Cependant, les cours touchaient à leur fin et je devais faire, le 1er août, mon abjuration et ma première communion. J'aurais fait ce pas si grave ! Je dis si grave, car il devait devenir, en quelque sorte, un mensonge. Je devais prononcer la confession de la foi par un acte de ma volonté, mais sans la foi elle-même... Ma première communion aurait été un sacrilège... Par moment, je reculais devant ce pas. Puis j'ai cherché à me consoler. Je reconnaissais, en effet, la religion catholique comme une grande bienfaitrice morale, et se plier sous une morale parfaite n'est pas un acte mauvais. Ces réflexions finirent enfin par me donner une sorte de satisfaction et j'attendais le grand jour presque joyeuse...

Une circonstance tout extérieure m'a empêchée de faire cet acte et contrainte à le remettre à plus tard. Le 1er août, au lieu de faire ma première communion, je partais pour un voyage en France, décidée à passer par Lourdes où j'espérais trouver, au milieu de l'enthousiasme qu'on m'avait souvent décrit, l'élan qui me manquait.

Arrivée à Lourdes le samedi 20 août, j'ai assisté à la procession aux flambeaux, puis j'ai vu la Grotte. Le coup d'œil de la procession était joli, mais à la Grotte je me suis sentie

comme glacée. Je voyais les pèlerins à genoux et je me disais : " Les protestants ont raison : les catholiques adorent la mère de Jésus ". On avait beau me dire que c'était l'attitude de la prière, j'étais comme rebutée...

Je voyais la religion catholique s'éloigner de moi, ma volonté, mon seul refuge, était ébranlée. Le dimanche 27, souffrance plus aiguë encore. De l'enthousiasme des pèlerins je n'ai rien senti. Mon espérance de trouver à Lourdes un souffle divin était détruite. Une dame dont j'ai fait la connaissance dans l'après-midi, m'a dit, les larmes aux yeux : " Je comprends que ceux qui ont eu le bonheur de venir une fois à Lourdes n'aient qu'un désir, celui d'y retourner ". Je l'ai trouvée ridicule. J'étais comme empoisonnée, c'était une crise morale terrible.

Le lundi soir, j'ai vu une malade se lever au passage du Saint-Sacrement. J'ai vu ses gestes de joie, son visage rayonnant de bonheur, j'ai éprouvé à l'approche du Saint-Sacrement une sorte de frisson intérieur et j'ai commencé à répondre aux invocations, timidement il est vrai.

Après la procession du Saint-Sacrement, je suis entrée au Rosaire, je me suis agenouillée comme les autres personnes, demandant surtout une chose : la foi. Les paroles venaient d'elles-mêmes. C'était presque une délivrance ! Le soir, j'avais toujours devant mes yeux la malade se levant, et ce spectacle m'a obsédée dans la nuit. J'avais au coeur, accompagnée d'un sentiment confus, difficile à décrire, la révélation que des miracles se font.

Mardi et mercredi pas de guérison. Mais j'ai continué à répondre aux invocations de moins en moins timidement, sauf à celle-ci : " Seigneur nous croyons, mais augmentez notre foi ". Pour ces quelques mots, ma langue était liée et, cependant mon coeur battait plus vite qu'à l'ordinaire.

Jeudi soir, 31 août, à la procession du Saint-Sacrement,

Mlle Giraud, de Bègles, est soudainement guérie, je la vois devant moi, assise... elle regarde le Saint-Sacrement qui vient de passer, et quand il revient, elle, mourante un instant auparavant, met les bras en croix pour remercier son Sauveur! Pourtant, je suis restée calme, et j'ai regardé froidement cette scène inoubliable. Je ne voulais pas m'émouvoir.

Après la procession, mon seul désir était de voir la miraculée à tout prix, eussé-je dû attendre jusqu'à minuit, heure du départ de son train. A force d'insister, j'ai réussi. On a cédé, j'ai pu rentrer à l'Abri, où j'ai causé avec la miraculée.

Puis j'ai vu M. Gargan, le postier presque ressuscité. Il m'a raconté son histoire: "...Mademoiselle, m'a-t-il dit, décidez-vous." J'étais décidée, les mille "pourquoi" qui m'avaient tourmentée pendant si longtemps s'étaient évanouis, la foi s'était présentée... je l'ai accueillie avec bonheur.

Vendredi soir, j'étais, comme toujours, présente à la procession, mais les mots: "Nous croyons..." n'étaient plus morts pour moi.

La conclusion est que, samedi matin, 2 septembre, après les démarches nécessaires, j'ai abjuré le protestantisme, reçu le baptême, fait ma première communion et reçu la confirmation.

Grâce à Notre-Dame de Lourdes, qui a daigné me protéger et me guider, j'ai quitté Lourdes avec un regret profond et avec un désir... le même désir dont je me moquais quelques jours auparavant, celui d'y retourner... d'y retourner pour revoir les personnes charmantes qui m'ont aplani les difficultés précédant mon abjuration et pour revoir l'endroit où la Vierge Immaculée a apparu et où j'ai trouvé, grâce à elle, ce bien inestimable qu'on appelle la foi.

GERTRUDE KASTNER.